
**Nombre de membres
en exercice:** 9

Séance du mardi 03 mars 2020

L'an deux mille vingt et le trois mars l'assemblée régulièrement convoquée le 25 février 2020, s'est réunie sous la présidence de Marie Therese CHAPEAU.

Présents : 9

Sont présents: Marie Therese CHAPEAU, Serge REYGNIER, Dominique CHERPANTIER-ROCHE, Veronique BRAUGE, Marie Jose DOUCET, Philippe GASC, Martine COSTES, Alain PEZET, Elisa PEGOURIE

Votants: 9

Représentés:

Excuses: Philippe GASC, Martine COSTES

Absents:

Secrétaire de séance: Marie-Josée DOUCET

1. Validation du précédent conseil municipal du 13 Janvier 2020 : Approbation de ce PV à l'unanimité.

DE 2020 003 Approbation des statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Agence de Gestion et Développement Informatique » (A.GE.D.I).

Madame le Maire explique au conseil, le changement de statut du logiciel informatique de la Mairie AGEDI. Ce statut, passe de Syndicat mixte fermé à syndicat mixte ouvert.

Ce changement n'impacte pas le fonctionnement de la Mairie.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce changement de statut.

DE 2020 004 Modification de la délibération DE 2019 023 pour le recrutement d'un agent recenseur.

Madame le Maire explique aux conseillers, que la délibération DE_2019_023 présentait une date de contrat de travail erroné concernant l'agent recenseur. Cette délibération mentionnait la date de début du contrat de travail au 16/01/2020 jusqu'au 15/02/2020, or la personne concernée a débuté le 06/01/2020 afin d'être formée. Pour cette raison, Mme le Maire demande que le conseil délibère afin de rectifier la délibération initiale et d'acter le début de l'emploi au 06/01/2020.

Le conseil approuve cette modification à l'unanimité.

Questions Diverses :

1. Compte Administratif 2019

Madame le Maire explique que les comptes administratifs n'ont pas été encore validés par la trésorerie.

Cependant, Madame le Maire tient à vous communiquer la bonne tenue du budget à savoir :

- Un excédent de fonctionnement de 154 415.06 €.
- un taux d'endettement de 0% pour l'année 2019.

- Le poids des salariés sur les dépenses totales de la commune est de 15.53 % (la moyenne nationale étant située entre 30 et 60 %).

Madame le Maire laisse donc au futur conseil municipal le vote des comptes administratifs et du compte de gestion.

Elle rappelle au conseil que le compte administratif doit être voté avant le 30 Juin 2020.

2. Recensement de la population 2020 :

Madame le maire tient à remercier l'agent ainsi que le coordonnateur pour leur travail.

La campagne de recensement 2020 s'est parfaitement déroulée. Elle tient également à remercier les administrés pour leur participation.

Nous avons comptabilisé 174 Habitants, 68.7% des réponses ont été faites en ligne par internet.

3. Lampadaire de l'école :

Madame le Maire tient à signaler qu'un devis a été validé auprès de SLR.

Nous attendons la livraison prochaine du lampadaire ainsi que son installation.

Afin de déclarer le sinistre, Madame le Maire a déposé plainte à la Gendarmerie de Villeneuve d'Aveyron.

4. Panneaux de limitation à 30km/h Ambeyrac :

4 panneaux ont été installés aux entrées d'Ambeyrac sur le RD86. Ils ont été installés le Mercredi 29 Janvier 2020 par l'employé communal.

Dès le Lendemain, Jeudi 30 Janvier 2020, l'employé a constaté le matin, que les 4 panneaux ont été tagués.

Une main courante a été déposée auprès de la Gendarmerie de Villeneuve d'Aveyron.

Les panneaux ont été nettoyés par l'employé communal.

2 Autres panneaux ont été commandés, pour l'entrée de la route départementale menant à Camboulan.

Nous attendons leur livraison prochainement.

5. Organisation de la tenue du bureau de vote pour le Dimanche 15 Mars 2020

8H/10H : Marie-Thérèse Chapeau et Serge Reygnier

10h/12H : Alain Pezet et Marie-Josée Doucet

12h/ 14H : Elisa Pégourié et Claude Vernet

14H/ 16H : Martine Coste et Philippe Gasc

16H/18H : Véronique Brauge et Marie-Thérèse Chapeau

Madame Pégourié et Madame Doucet expliquent au conseil municipal que leurs colistiers se tiennent à disposition de la Mairie afin de tenir le bureau de vote.

Fin de Séance à 19H35